

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Le gouvernement adopte en conseil des ministres le projet de loi de changement climatique et de transition énergétique.

Le projet de loi¹ fixe tout d'abord un objectif majeur à long terme : atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Le projet établit également des objectifs intermédiaires : d'ici 2030, la réduction des émissions espagnoles de Gaz à Effets de Serre (GES) d'au moins 20% par rapport aux niveaux de 1990 ; une électricité d'origine renouvelable à hauteur de 70 % ; au moins 35 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie - qui comprend l'électricité et les transports – (actuellement autour de 20%). Enfin, en 2050, 100% de l'électricité devra être produite à partir d'une source d'énergie propre. D'ici à 2040, le texte veut interdire la vente de véhicules dont les émissions de GES sont supérieures à 0 gCO₂/km. Les communes de plus de 50 000 habitants devront mettre en place des zones à faibles émissions d'ici 2023, en plus de plans de mobilité spécifiques incluant la promotion des véhicules électriques, des transports publics et du vélo. Pour le développement futur des énergies renouvelables, le projet de loi prône un nouveau système d'enchères.

Le projet de plan d'adaptation au changement climatique (PNACC) est soumis à la consultation publique depuis le 30 avril.

Le Ministère de la transition écologique et du défi démographique a rendu public le 30 avril² le premier Plan espagnol d'adaptation au changement climatique couvrant la période 2006-2020 et comprenant 81 lignes d'action sectorielles dans 18 domaines, avec 28 indicateurs de suivi. Cet outil a pour objectif d'une part, de construire une société et une économie plus stables face aux risques du changement climatique qui sont déjà visibles en Espagne³, d'autre part de générer des effets positifs sur la conservation de la biodiversité, la protection de la santé ou l'atténuation du changement climatique lui-même. Il s'inscrit dans le cadre stratégique pour l'énergie et le climat réunissant notamment le plan national intégré énergie et climat 2021-2030, l'avant-projet de loi sur le changement climatique et la transition énergétique, la stratégie à long terme pour une économie moderne, compétitive et climatiquement neutre en 2050 et la stratégie de transition équitable.

Nomination de Laura Martín Murillo au poste de directrice de l'Institut pour une transition juste.

Héritier de l'Institut pour la restructuration des mines de charbon et le développement alternatif des bassins miniers (IRMC), l'Institut pour la transition juste a été renforcé et son mandat a été étendu à davantage de secteurs et de domaines en transition. Ainsi l'institut continuera de mettre en œuvre la politique de reconversion de ces territoires miniers mais il sera également responsable du soutien à la restructuration et au développement économique d'autres domaines identifiés comme vulnérables à travers un rapport qui sera publié tous les deux ans.

Iberdrola vient d'acquérir la société française Aalto, spécialisée dans les énergies renouvelables pour 100 M€.

Fondée en 2005, Aalto Power était jusqu'ici détenue par le groupe Aiolos et la Caisse des Dépôts. L'opérateur, basé à Marseille, possède 118 MW d'énergie éolienne terrestre en production et un portefeuille de projets de 636 MW à divers stades de développement. Iberdrola a acquis la société Aalto pour 100 M€. Par ailleurs,

¹ Le contenu de ce projet de loi n'est pas encore disponible. Le gouvernement espagnol a publié uniquement un résumé de ce dernier : <https://www.lamondcloa.gob.es/consejodeministros/referencias/Paginas/2020/refc20200519.aspx>

² Le projet est en consultation publique jusqu'au 4 juin 2020. Cependant, le gouvernement espagnol a annoncé le report sine die de cette échéance en raison de l'état d'alarme actuellement en vigueur : <https://www.miteco.gob.es/es/cambio-climatico/participacion-publica/PNACC.aspx>

³ En Espagne, la température moyenne a augmenté d'environ 1,7 °C depuis l'époque préindustrielle, l'été s'est allongé de cinq semaines par rapport au début des années quatre-vingt et l'extension des zones à climat semi-aride a augmenté de plus de 30 000 km² en 20 ans, soit 6% de la surface espagnole.

Iberdrola développe actuellement un parc éolien en mer de 496 MW à Saint-Brieuc, après avoir acquis 100 % des parts du projet début mars : un investissement total d'environ 2,4 Mds € dont la construction devrait commencer en 2021.

Total : rachat du portefeuille client et de deux centrales à cycle combiné d'EDP en Espagne pour 515 M€.

Total renforce sa position dans le secteur de la production et de la commercialisation d'électricité et de gaz en Espagne avec l'acquisition, auprès d'Energías de Portugal (EDP), d'un portefeuille de 2,5 millions de clients résidentiels et de deux centrales à cycle combiné, situées en Navarre, alimentées au gaz naturel avec une capacité de 850 MW. L'opération convenue avec EDP pour 515 M€ est soumise à des conditions suspensives, dont l'approbation des autorités compétentes, et devrait être finalisée fin 2020. Total deviendrait ainsi le 4^{ème} opérateur (avec 6% des parts de marché pour l'électricité et 12% pour le gaz) sur le marché espagnol derrière les énergéticiens Iberdrola, Endesa et Naturgy.

TRANSPORT ET INDUSTRIE

Transports

Nouvel arrêté du ministère des transports sur l'usage des masques et diverses mesures pour le transport maritime : https://www.boe.es/diario_boe/txt.php?id=BOE-A-2020-5192

- ❖ usage obligatoire du masque dans tous les modes des transports ;
- ❖ Dispositions sur l'occupation des véhicules de transport terrestre ;
- ❖ Enfin, interdiction des navires de croisières et interdiction d'accès aux ports espagnols pour les navires et bateaux de plaisance dont le port d'attache est situé hors d'Espagne.

Le gestionnaire d'infrastructure ferroviaire ADIF et les trois opérateurs Renfe, Trenitalia-Ilsa et Rielsfera, filiale de la SNCF, ont signé le 11 mai les contrats-cadre pour la libéralisation de la grande vitesse.

Cette signature avait été retardée par ADIF en raison d'un différend, entre l'opérateur historique Renfe et l'autorité de la concurrence CNMC, portant sur la durée du contrat (5 ou 10 ans). Cependant, la CNMC a jugé le 7 mai dernier que « les nouvelles informations fournies confirment le respect des exigences de la loi sur le secteur ferroviaire pour étendre la durée de validité à 10 ans ». L'étape suivante consiste à réserver la capacité sur le réseau auprès du gestionnaire d'infrastructure ferroviaire pour pouvoir démarrer l'activité au plus tôt le 14 décembre 2020. Un délai jusqu'au 15 juin 2020 était prévu pour programmer ces itinéraires mais la crise sanitaire actuelle pourrait retarder ce processus.

Le trafic aérien de passagers en Espagne a chuté de 99,4 % en avril 2020.

Les aéroports espagnols, gérés par le groupe Aena, ont reçu uniquement 141 000 voyageurs sur le mois d'avril dernier. Des 48 aéroports du réseau, uniquement 16 ont eu plus de 1 000 voyageurs ; des 32 restants, cinq ont eu une activité nulle (Badajoz, Gomera, Son Bonet, Saint-Sébastien et Sabadell).

Iberia et Vueling prévoient des ajustements d'effectifs pour s'adapter à trois ans de demande atone.

Le président d'Iberia, Luis Gallego, a annoncé que les deux compagnies espagnoles du groupe (17 000 employés pour Iberia et 2 450 pour Vueling), devront adapter leurs coûts fixes, notamment les dépenses salariales, au contexte actuel, avec une réduction de capacité d'au moins 50 %. Le secteur anticipe une chute des recettes de 15 Mds€ et une perte de 114 millions de passagers, qui mettrait en péril 901 300 emplois directs et indirects.

Le gouvernement espagnol prépare une aide d'urgence pour la compagnie aérienne Iberia.

Selon le journal El País, les compagnies espagnoles Iberia et Vueling pourraient bénéficier de prêts bancaires garantis à hauteur de 70% par l'Institut de Crédit Officiel (ICO), à hauteur de 750M€ pour Iberia et 260M€ pour Vueling, le gouvernement rejetant pour l'instant l'entrée dans le capital de ces entreprises. Alors que jusqu'à présent le gouvernement affirmait attendre la finalisation d'un cadre juridique pour les aides d'État, de la part de la Commission européenne, l'exécutif aurait décidé d'avancer en suivant l'exemple des autres pays européens.

Le secteur du transport de voyageurs par bus longue distance demande de l'aide.

« Avec des capacités limitées à 50%, aucune entreprise régulière de longue distance n'est rentable ». Le secteur estime urgent de mettre en place une commission sectorielle pour travailler avec le ministère des transports sur un plan de relance face à la crise du Covid-19, qui comprenne notamment un fond de mobilité doté de 2 Md€, la prolongation du chômage partiel au-delà du 30 juin et l'établissement de mesures de flexibilité pour pouvoir honorer les contrats.

Industrie

En mars 2020, l'Espagne a connu une chute de 12,2 points de l'indice de sa production industrielle⁴

Cette baisse est la plus importante depuis septembre 2009⁵. Les régions les plus impactées sont Castille-et-Léon (-16 %), le Pays Basque (-15,8 %) et l'Aragon (-14,1 %).

Avec la fermeture des concessionnaires pendant deux mois, le secteur automobile est particulièrement touché par la crise.

En avril, 4 163 voitures particulières ont été immatriculées, soit une baisse de 96,5 % par rapport au mois d'avril 2019. Les fabricants et les concessionnaires attendent une chute des ventes de 40 à 45% sur l'ensemble de l'année 2020. Entre janvier et avril, la baisse est légèrement supérieure à ces prévisions et s'établit à 48,9 %. Les ventes de véhicules électriques ne sont pas épargnées : au cours du mois d'avril, on dénombre 99 immatriculations, soit une baisse de 87,5% par rapport à la même période de l'année précédente.

L'association patronale du secteur automobile, Anfac, estime la chute de la production à 700 000 véhicules (-25 %) pour 2020.

La prévision de production pour 2020 est estimée à 2,12 millions de voitures, proche de la situation des pires années de la crise économique (1,97 million de voitures en 2012). L'Anfac indique également que la crise a provoqué la fermeture temporaire des 17 usines du territoire national, ainsi que la mise au chômage technique (ERTE) de 60 000 salariés.

Le secteur automobile a demandé au gouvernement d'adopter un plan "choc" de relance.

Lors d'une réunion, début mai, avec les représentants des associations de constructeurs (Anfac), des concessionnaires (Faconauto), des vendeurs (Ganvam) et des composants (Sernauto), la ministre de la transition écologique, Mme Teresa Ribera, la ministre de l'industrie, Mme Maroto et le ministre des transports, M. Abalos ont indiqué que le gouvernement « stimulera la demande de véhicules -à court et moyen terme- afin de favoriser la réactivation et l'adaptation du secteur automobile vers des options de mobilités efficaces et durables ». En outre, les ministres ont également assuré que des mesures seront adoptées pour renforcer l'investissement, l'innovation industrielle et la compétitivité du secteur, « conformément au plan de relance économique élaboré par la Commission européenne et au Pacte vert européen ». A court terme, l'industrie automobile a souligné que la priorité était d'assurer les réouvertures, de réactiver la demande en adoptant un fonds d'aides à l'achat de véhicules (d'un volume estimé à 400M€ par les professionnels du secteur, tous véhicules confondus), d'assurer la liquidité de la trésorerie et d'approfondir les mesures de flexibilité du travail.

⁴ <https://www.ine.es/daco/daco42/daco422/ipi0320.pdf>

⁵ <https://www.ine.es/daco/daco42/daco422/ipi0320.pdf>

À moyen terme, le secteur propose de faire évoluer la fiscalité automobile. A ce jour, le gouvernement espagnol a pour l'instant mis en place un nouveau fonds d'aides à l'achat de véhicules dits « efficaces » ou durables (Plan MOVES 2020), doté d'un budget de 65 M€ (5 500€ avec mise à la casse d'un véhicule, 4 000€ sans).

L'Espagne, à la tête de 12 pays, appelle à un plan européen pour sauver le secteur de l'automobile.

La ministre de l'industrie, du commerce et du tourisme, Mme Reyes Maroto, a appelé mi-mai la Commission européenne à allouer 10% de son plan de relance à l'industrie de l'automobile : « un budget en ligne avec l'importance du secteur dans l'économie européenne ». La ministre a ainsi cordonné une déclaration d'intérêt commun signée par 11 autres pays membres (Italie, Portugal, Bulgarie, Slovaquie, Slovénie, Hongrie, Lettonie, Malte, Pologne, République tchèque et Roumanie). Avec 17 usines appartenant à 9 groupes industriels et réparties dans 10 régions, l'industrie espagnole de l'automobile génère environ 10% du PIB national et emploie, directe ou indirectement, 2 millions de salariés.

Le ministère espagnol de la Santé permet désormais les soldes pour le commerce de détail dans les boutiques.

Le gouvernement donne son feu vert aux soldes et autorise l'ouverture des grandes surfaces à condition que les surfaces de vente ne dépassent pas 400 m². Le ministère de la Santé rejoint la position du ministère du commerce, en autorisant la période de soldes sous conditions : « les actions commerciales ou de promotion menées par les établissements doivent être accompagnées de mesures visant à éviter toute agglomération, à garantir le maintien de la distance de sécurité, le respect des limites de capacité et d'autres mesures comme la réservation de créneaux prioritaires pour les personnes seniors ». La pression du secteur commercial, qui fait face à une baisse historique des ventes de 7 Md€, et dans lequel des milliers d'entreprises et d'emplois sont menacés, semble avoir pesé dans la balance.

TOURISME

Les mesures de quatorzaine du gouvernement espagnol décriées par le secteur du tourisme.

Adoptés le 12 mai, les arrêtés ministériels prorogeant les mesures de contrôles aux frontières et imposant une quatorzaine à tout voyageur international entrant en Espagne à partir du 15 mai jusqu'à la fin de l'état d'alerte ont soulevé les critiques du syndicat des entreprises touristiques espagnoles (Excetur), qui les a qualifiés de « coup de massue » en raison de l'effet dissuasif sur les voyageurs internationaux. En mars 2020, l'Espagne a perdu 64,3% de touristes internationaux, premier effet du coup d'arrêt porté par l'instauration de l'état d'alerte le 14 mars. L'annonce le 25 mai par la ministre de l'industrie, du commerce et du tourisme, Mme Reyes Maroto, de la fin de la quatorzaine pour les touristes internationaux entrant en Espagne à partir du 1^{er} juillet, est accueillie positivement par le secteur.

Le secteur hôtelier espagnol durement touché par la pandémie.

Avec 300 000 établissements générant plus de 1,7 million d'emplois, le secteur pourrait subir une perte du chiffre d'affaires jusqu'à -40% en 2020⁶ et une perte définitive de 207 000 emplois. La crise économique met en péril la survie de 40 000 entreprises du secteur.

Le secteur de la restauration réclame des modifications au plan de déconfinement.

Les associations patronales ciblent particulièrement les limites de capacité imposées pour les bars et les restaurants : 50 % en terrasse extérieure en phase 1, ajoutés aux 50 % en salle intérieure en phase 2. Elles demandent plus de souplesse pour décider du nombre de clients à servir tout en respectant les distances de sécurité préconisées. En règle générale, selon les représentants du secteur, une capacité moyenne établie à 60 % permettrait d'assurer la rentabilité minimum pour que les établissements puissent fonctionner. Le président de la Confédération espagnole des hôtels et hébergements touristiques (CEHAT) demande en

⁶ Etude de la société de conseil Bain & Company et de la société de services professionnels EY

particulier que les actuels dossiers de chômage partiel "pour force majeure" soient prolongés d'au moins 6 mois jusqu'au retour à une activité normale.

Les bars et restaurants ouverts pour le déconfinement risquent de fermer à nouveau faute de clients.

La majorité du territoire espagnol étant en phase 1 du déconfinement jusqu'au 25 mai, les établissements avec terrasse n'ont fonctionné qu'à 15% de leur capacité. Devant ce manque de rentabilité, certains envisagent déjà de refermer. Le secteur demande des mesures d'accompagnement pour assurer la survie de ces entreprises, notamment par l'octroi rapide de 25 000 microcrédits ; la suspension des locations à partir de la date d'entrée en vigueur de l'État d'alerte, l'approbation d'une TVA super-réduite de 4%, des exonérations d'impôts et de frais municipaux. Tout cela, en plus d'un plan de sauvetage pour le tourisme ainsi qu'une plus grande visibilité afin de planifier la réouverture.

Seulement 9% des Espagnols envisageraient de voyager à l'étranger cet été.

Selon une étude EY-Parthenon, la moitié des Espagnols déclarent ne pas vouloir voyager pour des raisons touristiques cet été. Parmi les autres, 41 % choisiront des destinations nationales et seulement 9 % l'étranger. En outre, 36 % disent qu'ils ne voyageraient plus en avion tant qu'il n'y aura pas de vaccin, 27 % ne le feront pas en train et 23 % ne loueront pas de chambre d'hôtel d'ici là. En cette période d'incertitude, l'une des mesures les plus appréciées serait la possibilité d'annuler les réservations sans frais et 70% seraient prêts à payer plus pour avoir la flexibilité de modifier leurs voyages. La prudence des consommateurs affecterait également le secteur de la restauration : 30 % des Espagnols réduiraient leurs dépenses en bars et restaurants et de 50% seraient prêts à limiter leurs sorties de nuit.

Responsable de la publication : Shanti Bobin

Ambassade de France en Espagne

Service Économique Régional

C/ Marqués de la Ensenada, 10

28004 Madrid

Rédigé par: Alvaro Espino, Pol Faby, Sandra de Gregorio, Yasser Abdoulhousen

Abonnement/désabonnement : espagne@dgtresor.gouv.fr

Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/

Suivez-nous sur Twitter : @FR_Eco_Iberica



Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées.

Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.